
AIDE-MÉMOIRE : ARRIVÉE AU MONT

Les inscriptions suivantes sont à effectuer auprès de :

• De la commune de résidence dans les 8 jours avec plusieurs documents
• D'une assurance maladie de base dans les 3 mois maximum
• De la poste lien
• Du fournisseur d'énergie : Services industriels de la Ville de Lausanne lien
• De Billag lien
• De l'ECA lien

La liste des documents pour votre arrivée est disponible dans le tableau annexé, selon votre nationalité.

Pour les Suisses arrivant de l'étranger, merci de bien vouloir consulter le lien suivant :

https://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/leben_im_ausland.html

Informations utiles :

Si vous êtes propriétaire d'un chien, il doit être annoncé auprès de notre Police administrative [lien](#).

Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire, il vous faut prendre contact avec le Service des automobiles vaudois à Lausanne [lien](#).

Pour les écoles obligatoires, nous vous remercions de prendre contact avec le secrétariat de l'établissement primaire et secondaire du mont-sur-Lausanne [lien](#).

Liens utiles pour les transports publics :

[TL](#) – [CFE](#)

Contact :

Service communal de la population
Rte de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél.: +41 (0)21 651 91 81 / Fax.: +41 (0)21 651 91 92
habitants@lemontsurlausanne.ch

Horaires :

Lundi	8h - 11h30	13h30 - 18h30*
Mardi	8h - 11h30	13h30 - 16h30
Mercredi	8h - 11h30	13h30 - 16h30
Jeudi	8h - 11h30	fermé
Vendredi	8h - 11h30	13h30 - 16h30



AIDE-MÉMOIRE POUR LES EUROPÉENS ARRIVANT AU MONT

	Célibataire	Marié	Marié séparé	Divorcé	Veuf
Carte d'identité ou passeport valable	✓	✓	✓	✓	✓
Votre permis de séjour ou d'établissement	✓	✓	✓	✓	✓
Acte de naissance traduit*	✓	-	-	-	-
Livret de famille ou acte de mariage à jour traduit*	-	✓	✓	-	-
Un document d'état civil avec date du veuvage et nom et prénoms du mari(é) décédé(e)	-	-	-	-	✓
Convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple. ATTENTION : si vous n'avez pas encore une convention, une lettre datée et signée par les deux parties indiquant la date de séparation avec copies des documents d'identité de chacun	-	-	✓	-	-
Jugement de divorce définitif et exécutoire traduit*	-	-	-	✓	-
Bail à loyer signé ou acte d'achat/vente ATTENTION : si votre nom ne figure pas sur le bail à loyer ou acte d'achat/vente, une attestation de votre logeur, son bail à loyer ou acte d'achat/vente et une copie de son document d'identité sont à présenter	✓	✓	✓	✓	✓
Si arrivée en Suisse pour travail : contrat de travail signé avec le formulaire de prise d'activité du SPOP complété et signé par l'employeur	✓	✓	✓	✓	✓
Si arrivée en Suisse pour études : attestation d'études + preuves moyens financier (prise en charge financière, attestation bancaire)	✓	✓	✓	✓	✓
2 photos passeport par personne					
Carte AVS ou carte d'assurance maladie Suisse	✓	✓	✓	✓	✓
CHF 15.00 + émoluments cantonal	✓	✓	✓	✓	✓

*traduit dans une des langues nationales ou anglais

ATTENTION !

- Seuls les **dossiers complets** sont acceptés.
- Tous les membres de la famille doivent être présents.



AIDE-MÉMOIRE POUR LES ÉTATS-TIERS ARRIVANT AU MONT

	Célibataire	Marié	Marié séparé	Divorcé	Veuf
Passeport valable	✓	✓	✓	✓	✓
Votre permis de séjour ou d'établissement ou visa d'entrée	✓	✓	✓	✓	✓
Acte de naissance traduit*	✓	-	-	-	-
Livret de famille ou acte de mariage à jour traduit*	-	✓	✓	-	-
Un document d'état civil avec date du veuvage et nom et prénoms du mari(é) décédé(e)	-	-	-	-	✓
Convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple. ATTENTION : si vous n'avez pas encore une convention, une lettre datée et signée par les deux parties indiquant la date de séparation avec copies des documents d'identité de chacun	-	-	✓	-	-
Jugement de divorce définitif et exécutoire traduit*	-	-	-	✓	-
Bail à loyer signé ou acte d'achat/vente ATTENTION : si votre nom ne figure pas sur le bail à loyer ou acte d'achat/vente, une attestation de votre logeur, son bail à loyer ou acte d'achat/vente et une copie de son document d'identité sont à présenter	✓	✓	✓	✓	✓
2 photos passeport par personne					
Carte AVS ou carte d'assurance maladie Suisse	✓	✓	✓	✓	✓
CHF 15.00 + émolument cantonal	✓	✓	✓	✓	✓

*traduit dans une des langues nationales ou anglais

ATTENTION !

- Seuls les **dossiers complets** sont acceptés.
- Tous les membres de la famille doivent être présents.